

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil33
 en exercice :33
 présents29
 présents par procuration4
 absent.....0
 absente excusée0

OBJET :

Election d'une nouvelle adjointe,
 en remplacement de Madame
 BITTERLI, démissionnaire.

Le 25 novembre 2021, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 19 novembre 2021, s'est assemblé à la salle des fêtes de Soisy-sous-Montmorency sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental. En raison du contexte sanitaire, la séance a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

PRESENTS : M.Thevenot, Mme Krawczyk, MM. Surie, Marcuzzo, Mmes Umnus, Mary, MM. Naudet, About, Dachez, Desrivieres, Mmes Roy, Cogné, M. Deluchey, Mmes Brasset, Fayol da Cunha, MM. Zontone, Zakaria, Poisson, Mme Mèbrek, MM. Malnati, Francine, Mme Jason, MM. Studzinska, Delaroche, Mme Baas, MM. Bekare, Duranteau, Mme David

PRESENTS PAR PROCURATION : M.Verna à Mme Fayol da Cunha, M.Corceiro à M. Delaroche, Mme Oziel à Mme Mèbrek, Mme Chénieux à M. Bekare.

ABSENTS :**ABSENT EXCUSE** :

SECRETAIRE : M. Delaroche

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20211125-DEL2021112501-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2122-4 et L. 2122-7 à L. 2122-17,

VU la délibération n°2020-05-25/02 du 25 mai 2020 fixant à neuf le nombre des Adjointes au Maire,

VU la délibération n°2020-05-25/03 du 25 mai 2020 relative à l'élection des Adjointes au Maire,

VU l'arrêté municipal n°2020-017, en date du 29 mai 2020, portant délégation de fonctions et de signature à Madame Claudine BITTERLI, 4^{ème} adjointe au Maire,

VU le courrier du 19 novembre 2021 de Monsieur le Préfet acceptant la démission de Mme Claudine BITTERLI, 4^{ème} adjointe, de ses fonctions de conseillère municipale,

CONSIDERANT que la démission de Mme BITTERLI a pour conséquence, notamment, la vacance d'un poste d'adjoint,

CONSIDERANT qu'il revient, dès lors, au conseil de se prononcer sur le maintien du nombre d'adjoints tel que fixé par délibération du 25 mai 2020, puis, le cas échéant, sur le rang qu'occupera le nouvel adjoint élu au scrutin secret et à la majorité absolue,

CONSIDERANT que le nouvel adjoint doit, en ce cas, être choisi parmi les conseillers de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder, soit en l'occurrence une femme,

VU la note explicative de synthèse et sur le rapport de M. Le Maire,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE de maintenir le nombre d'adjoints au Maire à 9, conformément à la délibération n°2020-05-25/02 du 25 mai 2020,

A l'unanimité,

PROMEUT d'un rang chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjointe remplacée, la nouvelle adjointe prenant rang en qualité de dernier adjoint élu,

H

A l'unanimité,

PRECISE les modalités du vote à bulletin secret, et autorise en raison de la crise sanitaire, et afin de limiter les manipulations, à procéder au vote à bulletin secret en pliant en 4 le bulletin sans utiliser d'enveloppe.

PROCEDE, par un vote à scrutin secret, à l'élection de la nouvelle adjointe,

EST CANDIDATE : - Madame Anne JASON

Votants :33

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....33

Nombre de bulletins blancs.....4

Nombre de suffrages exprimés.....29

A obtenu :

A. Jason.....29 voix

EST élue 9^{ème} adjointe, Madame Anne JASON

RAPPELLE que la liste des adjoints, après ce remplacement, sera donc la suivante :

- Pour les fonctions de 1^{er} Adjoint au Maire : M. Christian THEVENOT
- Pour les fonctions de 2^{ème} Adjoint au Maire : Mme Bania KRAWCZYK
- Pour les fonctions de 3^{ème} Adjoint au Maire : M. Alain SURIE
- Pour les fonctions de 4^{ème} Adjoint au Maire : M. Sylvain MARCUZZO
- Pour les fonctions de 5^{ème} Adjoint au Maire : Mme Patricia UMNUS
- Pour les fonctions de 6^{ème} Adjoint au Maire : M. Michel VERNA
- Pour les fonctions de 7^{ème} Adjoint au Maire : Mme Florence MARY
- Pour les fonctions de 8^{ème} Adjoint au Maire : M. Nicolas NAUDET
- Pour les fonctions de 9^{ème} Adjoint au Maire : Mme Anne JASON


 Le Maire,
 Vice-président délégué du Conseil départemental,
 Luc STREHAIANO

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : **30 NOV. 2021**
 Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

Affiché et/ou notifié le : **30 NOV. 2021**
30 NOV. 2021

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.